|  |
| --- |
| Facilité de l’initiative régionale pour les enseignants en Afrique  |
| Termes de référenceDEVELOPPEMENT/MISE A JOUR D’UN REFERENTIEL DE COMPETENCES POUR LES ENSEIGNANTS DU PRESCOLAIRE ET DU PRIMAIREMauritanieExpert individuel : Consultant International |

**TABLEAU RÉCAPITULATIF**

|  |  |
| --- | --- |
| Domaine technique du PAP | Politique enseignante et gouvernance de la profession enseignante |
| Action et activité principale du PAP  | **Expertise pour développer/ mettre à jour un référentiel de compétences des enseignants du préscolaire et du primaire** |
| Indicateur du PAP impacté | Indicateur 1.3.1. Nombre de documents élaborés sur les normes professionnelles, l'éthique et la déontologie régissant la profession enseignante   |
| Indicateur de la Facilité impacté | Indicateur 1.2.2 Nombre de pays cibles soutenus par la Facilité pour adopter ou réviser les normes et standards professionnels des enseignants.  |
| Période prévue de mise en œuvre | Mars à juin 2025 |
| Nombre total de jours prévu | 60 jours d’expertise |
| Produits livrables attendus | Référentiel de compétences des enseignants du préscolaire et du primaire mis à jour |
| Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l’interaction avec les experts)  | Ministère de l’Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif : Inspection Générale, Direction de l’Enseignement Fondamental, Ecoles Normales d’Instituteurs |

**L’INITIATIVE RÉGIONALE POUR LES ENSEIGNANTS EN AFRIQUE**

L’Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA), un programme financé par l’UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d’apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant une population d’enseignants plus compétents, motivés et inclusifs dans l’éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

* Améliorer la gouvernance, la gestion et l’attractivité de la profession enseignante, ainsi que l’équilibre hommes-femmes, en privilégiant la numérisation et l’innovation.
* Améliorer la qualité, la pertinence et l’efficacité de la formation professionnelle initiale et continue des enseignants, notamment à travers l’éducation numérique, l’apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la Facilité de l’Initiative Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en **i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau nationa**l, ii) promouvant l’innovation et la mise à l’échelle de solutions d’enseignement efficaces ; iii) augmentant la production et l’utilisation de données et d’éléments probants, et en iv) promouvant l’utilisation de cadres régionaux, de pratiques fondées sur des éléments probants et d’un apprentissage conjoint au niveau régional.

La Facilité Régionale pour les Enseignants en Afrique (RTIA) atteindra les objectifs mentionnés ci-dessus par le biais de 3 types d’instruments ou “fenêtres” : **i) une fenêtre visant à fournir une assistance technique sur la gouvernance, la formation et le développement professionnel des enseignants basée sur la demande des pays partenaires éligibles,** ii) une fenêtre visant à tester et mettre à l’échelle des programmes efficaces pour la formation et le développement professionnel des enseignants, notamment dans les domaines thématiques du numérique, du genre, de l’environnement et de la pédagogie, y compris dans des contextes de crise, avec des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l’intégration de ces données dans le processus d’élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront également au partage de connaissances, d’éléments probants et des meilleures pratiques liés aux résultats globaux de l’Initiative.

La Facilité est financée par l’Union Européenne et mise en œuvre par le partenariat formé par trois agences d’État membres : Expertise France pour la France, Enabel pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l’agence coordinatrice de ce partenariat. Comme le schéma de gouvernance de la Facilité sert de schéma de gouvernance à l’Initiative, il est prévu que le partenariat travaille en étroite collaboration avec l’UNESCO et l’UAC, en charge des 2 autres composantes de l’Initiative de l’UE.

La durée de l’action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

**CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LE PAYS**

Ces dernières années, la Mauritanie a démontré une volonté accrue d'améliorer son système éducatif en partenariat avec la communauté internationale. La **Politique Nationale Enseignante (PNE 2023-2030)** et le **Programme National de Développement du Système Éducatif (PNDSE 2023-2030)** incarnent cet engagement, avec trois objectifs stratégiques : (i) renforcer la qualification des enseignants, (ii) revitaliser la profession pour en assurer la qualité et (iii) rationaliser la gestion des enseignants.

Soutenu par le **Pacte de Partenariat pour l’Éducation** (depuis avril 2024), cet effort met l’accent sur:

1. **L’amélioration des qualifications des enseignants** pour un enseignement performant.
2. **Le renforcement des compétences pédagogiques** pour une qualité accrue des apprentissages.
3. **L’optimisation de l’environnement éducatif** pour des conditions d’apprentissage adaptées.

Dans ce cadre, d’autres **financements internationaux** appuient des initiatives clés comme :

* **Le programme PASEB** (Banque Mondiale) jusqu’en 2025 : Gestion et perfectionnement des enseignants.
* **Le Programme UNESCO-G5 Sahel – jusqu’en 2025** : Formation initiale et continue des enseignants.
* **Le programme C2D4** (AFD) – jusqu’en 2025 : Formation bilingue et renforcement de la gestion sectorielle.
* **Le programme PAIRE** (Union Européenne) – jusqu’en 2027 : Amélioration de la gestion administrative du MENRSE.

Ces programmes s'articulent en synergie avec les priorités nationales et renforcent l'alignement avec des ressources locales, optimisant les interventions. Le ministère de l’Éducation (MENRSE) joue un rôle central en pilotant des actions en cours de déploiement comme la mise en œuvre d’outils de gestion informatisés (SIRAGE, SIRH), la réforme des Écoles Normales d'Instituteurs (ENI) avec des infrastructures modernisées, et la promotion de la formation continue des enseignants, incluant des modules à distance et des communautés de pratique.

En parallèle, le MENRSE œuvre à l’augmentation du nombre d’inspecteurs pour assurer un encadrement de proximité, appuyant ainsi la réforme et garantissant une distribution équitable des ressources éducatives. Cette mobilisation coordonnée vise à permettre à la Mauritanie de progresser vers un système éducatif performant, durable et mieux structuré, répondant aux besoins de l’apprentissage inclusif.

**CONTEXTE DU PLAN D’ACTION PAYS**

À la suite de la requête de demande d’assistance technique (**Fenêtre 1**) envoyée par la Mauritanie à la Facilité de l’Initiative Régionale pour les enseignants en Afrique, les experts techniques de la Facilité se sont rendus à Nouakchott en octobre 2024 pour co-construire avec le Ministère de l’Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif (MENRSE) le Plan d’Action Pays (PAP).

Le PAP Mauritanie d’une durée de 17 mois, **comprend des actions d’assistance technique alignées sur les priorités nationales concernant les enseignants.** Il doit (i) répondre aux besoins réels du partenaire, (ii) être coordonné avec les interventions des partenaires techniques et financiers pour éviter les chevauchements, et (iii) s’aligner sur les réformes en cours.

À l’issue de cette mission, les domaines thématiques et activités suivantes ont été définies :

* Actualisation du dispositif fonctionnel de VAE
* **Actualisation du référentiel des compétences des enseignants du préscolaire et du primaire**
* Actualisation du code d’éthique et de déontologie des enseignants
* Proposition de mécanismes de coordination de la formation continue et soutien à l’élaboration d’un schéma directeur
* Renforcement des capacités des IDEN et IC pour l’accompagnement de proximité en lien avec le référentiel des compétences des enseignants

**OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA PRESTATION**

Comme mentionné ci-dessus, le Plan d’Action Pays s’inscrit directement dans le cadre de la Politique Enseignante adoptée par la Mauritanie en 2023 (PNE 2023-2030) qui s’articule autour des trois objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus

Une des activités principales et prioritaires du Plan d’Action Pays vise à actualiser **le référentiel des compétences des enseignants du préscolaire et du primaire en Mauritanie**.

Cette action a pour objectif de définir un **socle de compétences**, afin de structurer et formaliser les compétences attendues d’un enseignant du préscolaire et du primaire, en **précisant les savoirs, savoir-faire et savoir-être essentiels à l’exercice de leur métier**. Elle vise ainsi à contribuer à **l’amélioration de la qualité de l’enseignement** (objectif stratégique 1).

L’expertise va compléter le travail mis en œuvre au niveau de la formation initiale des enseignants (notamment sur le cadre d’orientation curriculaire et l’encadrement des enseignants appuyés par le projet G5 Sahel), et actualiser les documents existants.

**PARTIES PRENANTES**

L’**Inspection Générale** est le point focal de cette activité et le principal interlocuteur du consultant, tandis que la **Direction de l’Enseignement Fondamental** sera également étroitement impliquée. Le **Ministère** assurera la coordination, l'alignement du référentiel avec les priorités nationales, ainsi que la validation et la mise en œuvre.

Le consultant veillera à consulter les **enseignants du préscolaire et du primaire**, qui sont au cœur du processus, ainsi que les **formateurs et responsables des ENI et ENS**, et les **inspecteurs pédagogiques**, afin de garantir la pertinence du référentiel.

Enfin, les **partenaires techniques et financiers** impliqués dans la formation des enseignants, notamment **l'UNESCO** à travers le **projet G5 Sahel**, le programme **Apprendre**, et le programme de la **Banque Mondiale**, seront consultés afin de capitaliser sur les dispositifs déjà mises en place et garantir la cohérence des actions.

**LIVRABLES PRINCIPAUX**

* Note de cadrage (rapport de démarrage) qui reprend à la suite de la 1ère réunion de cadrage, la méthodologie qui sera adoptée, le périmètre, les objectifs et résultats attendus, les livrables et le calendrier de mise en œuvre proposé avec une cartographie des entités à consulter, et les risques et contraintes éventuelles (2-3 pages).
* Note sur les propositions d’ajustements du référentiel actuel
* Référentiel de compétences actualisé et finalisé
* Feuille de route sur la mise en œuvre du nouveau référentiel
* Rapport de fin de mission

**APPROCHE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE**

L’approche générale et la méthodologie décrites ci-dessous sont indicatives. L’expert.e devra développer la méthodologie dans sa proposition technique.

Approche générale :

Le consultant veillera à ce que le processus d’actualisation du référentiel repose sur une **démarche de co-construction avec les Directions Centrales du Ministère, tout en intégrant une approche participative et inclusive**. Cette méthodologie s’attachera à impliquer activement le cœur de cible de ce référentiel, à savoir les inspecteurs, les formateurs, et les enseignants, afin d’assurer leur adhésion et de garantir la pertinence des ajustements.

**Ce référentiel doit s’inscrire dans les cadres internationaux de référence,** en s’appuyant sur les meilleures pratiques reconnues mondialement, notamment les normes de l’UNESCO sur les compétences des enseignants. L**e référentiel mis à jour devra intégrer des dimensions transversales essentielles telles que le genre, la transition numérique, et les enjeux environnementaux,** en conformité avec les standards internationaux qui promeuvent une éducation inclusive, moderne et durable.

**La consultant devra s’appuyer sur le référentiel de qualifications déjà réalisé pour actualiser le référentiel de compétences des enseignants** du préscolaire et du primaire, en vue d’améliorer les pratiques de classes.

Par ailleurs, une attention particulière devra être accordée aux réalités locales de la Mauritanie. Les spécificités nationales, telles que les défis des zones rurales, la diversité culturelle, et les particularités du système éducatif, devront être pris en compte pour produire un référentiel cohérent et pertinent.

Enfin, le consultant devra collaborer avec les partenaires techniques et financiers (PTF) afin d’intégrer les dispositifs et méthodologies qu’ils ont déjà mis en œuvre. En capitalisant sur leurs réalisations, il veillera à assurer la cohérence du référentiel avec les initiatives en cours.

Méthodologie :

Pour réaliser le livrable attendu, l’expert.e recruté.e devra :

* + **Réaliser une revue et analyse approfondie de la documentation existante en lien avec le livrable**
	+ Mener une revue du référentiel existant et comparaison avec les référentiels de qualifications (ENI) et les référentiels/ standards internationaux
	+ **Elaborer une note de cadrage** qui reprend à la suite de la 1ère réunion de cadrage, la méthodologie qui sera adoptée, le périmètre, les objectifs et résultats attendus, les livrables et le calendrier de mise en œuvre proposé avec une cartographie des entités à consulter, et les risques et contraintes éventuelles.
	+ Préparer des outils de consultation pour la mission terrain (guides d’entretien)
	+ **Réaliser des consultations des parties prenantes sur le terrain** (formateurs ENI/ENS, Inspecteurs pédagogiques, IGEN, enseignants des zones urbaines et zones rurales) **à travers l’organisation d’atelier participatifs dans plusieurs régions représentatives de Mauritanie**
	+ **Elaborer la note sur les propositions d’ajustements du référentiel actuel, y compris l’inclusion des compétences transversales**
* **Construire une version actualisée du référentiel** basée sur les propositions d’ajustements validées par le Ministère.
* Restitution finale et présentation du référentiel validé
* **Elaborer une feuille de route sur la mise en œuvre du référentiel actualisé**
	+ Elaborer un **rapport de fin de mission :** Ce rapport devra fournir un récapitulatif détaillé du déroulement de la prestation, des défis rencontrés, des bonnes pratiques identifiées et des enseignements tirés.

Tout au long de l’étude, il est attendu que l’expert ait des points techniques avec la Facilité. Les livrables seront validés par le MENRSE et la Facilité.

**MODALITES DE MISE EN ŒUVRE**

La prestation se déroulera sur 4 mois de **mars à juin 2025 pour que ce référentiel puisse être intégré aux contenus de formations des inspecteurs et enseignants prévues pendant les vacances scolaires ou en début d’année scolaire.**

La prestation comprend une mobilisation à hauteur de 60 jours d’expertise dont près de 30 jours de mission de terrain.

Le calendrier de mise en œuvre indicatif est décrit ci-après :

|  |
| --- |
| **Prestation : Expertise pour développer/ mettre à jour un référentiel de compétences des enseignants du préscolaire et du primaire** |
| **Actions**  |  **Livrable**  | **Jour**  | **Calendrier**  |
| Analyse documentaire et préparation  1. Revue de la documentation existante et 1ère analyse de comparaison
2. Réunion de cadrage avec le Ministère
3. Note de cadrage
4. Préparation des outils de consultation
* *Validation de la note de cadrage avant mission*

*A distance*  | #1: Note de cadrage  | 10 | 1er mars au 20 mars |
| **Consultations et analyse terrain**1. Consultations sur le terrain avec les parties prenantes
2. Préparation de la note sur les propositions d’ajustements du référentiel actuel
* *Validation du livrable suite à la mission*

*Mission terrain à Nouakchott et à distance* | #2 : Note sur les propositions d’ajustements du référentiel   | 20 | 20 mars – 20 avril |
| **Elaboration et validation du projet de référentiel** 1. Construire une version actualisée du référentiel basée sur les ajustements validés par le Ministère
2. Finalisation du référentiel suite à l’intégration des derniers retours du Ministère
* *Validation du livrable*
1. Restitution finale et présentation du référentiel validé
2. Elaboration d'une feuille de route sur l'utilisation du référentiel pour différents publics
3. Rapport de fin de mission
* *Validation du livrable*

*Mission terrain à Nouakchott et à distance* | #3: Le Référentiel de compétence#4: La Feuille de route sur l’utilisation du référentiel #5: Rapport de fin de mission | 30 | 20 avril – 30 juin |

**ROLES ET RESPONSABILITES**

**Le Ministère de l’Education Nationale et de la Réforme du Secteur Educatif (MENRSE) est responsable de :**

- Fournir toute la documentation nécessaire à l’étude de faisabilité

- Faciliter les réunions avec les parties prenantes concernées

- Organiser les ateliers et fournir un espace de travail

- Commenter et valider les livrables.

**La Facilité de la RTIA est responsable de :**

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en lui fournissant tous les documents et les ressources disponibles

- Accompagner et contrôler le travail du consultant du début à la fin

- Agir en tant que principales personnes ressources pour le consultant

- Assurer le contrôle de la qualité des produits livrables en collaboration avec les points focaux du Ministère

- Partager les résultats avec les principales parties prenantes et contribuer à la gestion des connaissances internes et externes

- Recueillir les réactions et les commentaires des parties prenantes

- Reconnaître la validation finale des produits livrables par toutes les parties

- Evaluer la performance globale du consultant dans le cadre de ce mandat.

**Le consultant est responsable de :**

- Examiner et commenter les présents termes de référence (TdR)

- S'assurer que tous les produits livrables sont conformes aux lignes directrices formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, dans le respect du calendrier convenu

- Informer immédiatement la Facilité de toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de la mission

- S'assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission

- Collaborer étroitement avec les autres experts mobilisés par la Facilité afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace des activités.

-Se comporter avec le plus haut niveau d'intégrité personnelle et s'engager à respecter les normes de conduite requises.

**PROFIL DE L’EXPERT**

* Qualification académique : Master en sciences de l’éducation ou dans toute autre discipline pertinente (niveau Master minimum)
* Expérience professionnelle générale:
	+ Au moins 15 ans d’expérience professionnelle en tant qu’ingénieur pédagogique, formateur de formateurs ou inspecteur pédagogique
* Expérience professionnelle spécifique :
	+ Expérience avérée en formation des enseignants et dans le développement de programmes de formation initiale et continue, en particulier pour les niveaux préscolaire et primaire.
	+ Capacité à formuler des recommandations pour intégrer des dimensions transversales telles que le genre, le digital, et l’environnement.
	+ Connaissance approfondie des standards internationaux, notamment les normes de l’UNESCO concernant les compétences des enseignants, et familiarité avec les pratiques pédagogiques mondiales en matière d’éducation inclusive et de qualité.
	+ Plusieurs expériences de travail en Afrique de l’Ouest ou dans des contextes similaires à la Mauritanie, notamment avec des systèmes éducatifs diversifiés et confrontés à des défis géographiques, sociaux et culturels.
	+ Maîtrise des méthodes participatives, en particulier dans des contextes multi-acteurs, et capacité à animer des ateliers participatifs à différents niveaux (formateurs, enseignants, inspecteurs, autorités éducatives).
* Compétence linguistique : Excellentes compétences écrites et orales en français requises
* Compétences interpersonnelles et générales :
	+ Excellentes compétences en analyse et en synthèse, et capacité à animer des ateliers ou des séminaires.
	+ Intégrité personnelle de haut niveau et engagement à respecter les normes de conduite requises
	+ Capacité d’écoute et de diplomatie
* Atout :
	+ Connaissance du contexte éducatif en Mauritanie
	+ Expériences professionnelles passées en Mauritanie

**COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION**

Pour que votre candidature soit prise en compte, elle doit inclure les éléments suivants :

* Votre CV (suivant le modèle Europass) et
* Une note technique expliquant la mission, détaillant la méthodologie utilisée, une description de la mise en œuvre et des commentaires sur les présents TDR (maximum 3 pages – en format A4 police Times New Roman, taille 12 en format word)
* Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents (1 à 3 pièces) que vous avez réalisés et qui sont similaires à la mission décrite ci-dessus. Dans chaque cas, vous devez préciser votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience

Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler : <https://www.expertisefrance.fr/web/guest/on-recrute#page-12359---1---expert-e-international-e-elaboration-d-un-referentiel-de-competences-des-enseignants-mauritanie---fr_FR?backlink=search>

**Date limite de candidature : 19/01/2024 à 23h59**

L'évaluation des offres reçues se fera notamment sur la base des critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et de la méthodologie d'intervention proposée

*Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu’individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu’ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment de la race, du sexe, de l’identification de genre, de l’orientation sexuelle, de l’origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l’âge, du handicap, de l’état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l’équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l’objet d’une enquête appropriée.*